



Être délégué des personnes en ESAT

Durée	2 jours / 12 heures (ou 3 jours de 5 h + 2 h en visio)
Public visé	Cette formation s'adresse aux travailleurs ESAT délégués nouvellement élus ou candidats à la fonction de délégué.
Pré-requis	Pas de pré-requis demandé
Intervenant(s)	Lucie BORDEAU (<i>Conseillère technique</i>) en co-animation sur un module avec un expert en droit des travailleurs en ESAT
Participants	De 8 à 15 personnes
Tarif	formation en Inter : A partir de 140 € par jour et par personne formation en Intra : Entre 1000 - 1400 € par jour

Contexte

La loi 2002-2 a affirmé la place centrale de la personne accompagnée dans tout dispositif d'accompagnement par un établissement ou un service. Le décret n°2022-1561 du 13/12/22 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'aide par le travail est venu conforter cette participation en créant une nouvelle instance de représentation dans les ESAT : le délégué des personnes. Ce dernier a pour mission de représenter les travailleurs auprès de la direction de l'établissement ou du service, sur des situations personnelles.

Objectifs de la formation

La formation vise à renforcer les connaissances théoriques des délégués sur les droits des travailleurs et les différentes instances représentatives et à les outiller en matière de communication et de développement du pouvoir d'agir.

A l'issue de cette formation, les participants :

- Connaîtront les droits des travailleurs et le fonctionnement d'un ESAT ;
- Connaîtront le rôle et les missions d'un délégué des personnes en ESAT ;
- Sauront le rôle et leur place dans les différentes instances (CVS, mixte)
- Sauront représenter leurs collègues ;

Contenu

Droits et devoirs du délégué

- C'est quoi le droit ? Droits des travailleurs en ESAT
- Fonctionnement d'un ESAT et de ses différentes instances (dont CVS et mixte)
- Missions du délégué (représentation auprès de la Direction)

Modalités d'exercice du délégué



Être délégué des personnes en ESAT

-
- Communication (accessible) et information
 - Recueil, repérage et transmission des demandes
 - Ecoute, soutien, accompagnement et résolution de problème
 - Gestion des heures de délégation
 - Actions avec les élus CVS et CA, processus démocratique (échanger et voter)
 - Prise de parole, argumentation et compte-rendu

Retour d'expérience et enjeux de la communication

Dispositif pédagogique

Animation de type participatif, exposés théoriques courts, supports visuels et boîte à outils, diagnostic et plan d'action, partages d'expériences et supports vidéo. Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie) seront remis lors de la formation.